

Toulouse, le 30 avril 2020

Informations du 30 avril 2020

Vous trouverez ci-après plusieurs types d'informations :

- l'état des lieux de la direction au 29 avril
- le compte-rendu de l'audio conférence entre les syndicats nationaux et le DG le 29 avril
- un communiqué de presse national sur la fiscalité et le matériel de protection face au covid-19
- un tract local sur 1^{er} mai et une réflexion sur tensions actuelles, solidarité et fraternité qui est par ailleurs joint au mail

UN RAPPEL : pour retrouver tous nos compte-rendus rendez-vous sur le site avec le lien suivant <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/160-les-infos-du-23-avril.html>

ATTENTION : Prochaine conférence mardi 5 mai à 16h00. Poursuivez vos remontées d'informations sur tous les sujets qui vous/nous concernent : christian.terrance31@gmail.com. Plus Yves Peyras au 06 20 29 60 68 et Christian Terrance au 06 19 35 90 26, à votre disposition et à votre écoute.

Amitiés et fraternité Yves et Christian

État des lieux de la direction au 27 avril 2020

Situation des agents en missions prioritaires

Nombre d'agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA (effectif théorique) : **885**

Nombre d'agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA amenés à exercer leur mission à domicile (effectif théorique) : **214**

Nombre d'agents (A+, A, B, C) présents ce jour dans les services : **385**

Situation des agents qui travaillent à domicile

Nombre d'agents (A+, A, B, C) qui disposent d'un équipement de télétravailleurs (poste de travail avec VPN) : **226**

Agents qui exercent une activité professionnelle mais sans l'équipement de télétravailleurs (webmail, PIGP) : **85**

Nombre d'agents en autorisation spéciale d'absence liée au COVID 19 : **937** cas ou suspicions de cas : **27**

Audio-conférence DG/Syndicats nationaux du 29 avril 2020

Le DG confirme que les projets liés au NRP sont suspendus et admet que nous devons avoir une discussion avant de relancer le processus pour l'examiner à la lumière de la période actuelle.

Il confirme également que là où ce sera possible, l'accueil physique sur rendez-vous (APRDV) sera lancé dès le 11 mai ou dans les jours qui suivent.

Concernant le plan de reprise d'activité, il serait en cours de finalisation avec la prise en compte des contraintes liées aux annonces du Premier ministre.

Les premières pistes seront dévoilées la semaine prochaine et une audio-conférence y sera consacrée. La DG entend poursuivre la montée en puissance du télétravail (nombre de télétravailleurs multiplié par 8 depuis le début de la crise), mais avec beaucoup de prudence en lien avec les sujets de sécurité, notamment en ce qui concerne l'usage de matériels personnels. La fourniture d'ordinateurs portables professionnels va se poursuivre avec l'arrivée des dotations attendues. Par contre, l'usage possible de mini stations restera très limité (une centaine pas plus au niveau national). Nous avons insisté à nouveau sur la notion de volontariat.

La DG dit prendre toutes les précautions en ce qui concerne la situation des grandes agglomérations et sur le problème des transports en commun, envisageant des aménagements d'horaires possibles (horaires décalés). Sur ce PRA, nous avons demandé un protocole sanitaire conforme aux préconisations gouvernementales - protéger, tester, isoler - demande restée sans réponse de la part de la DG, en plus d'un protocole relatif aux missions. La DG indique avoir demandé aux directions locales de tenir des CHS-CT avant le 11 mai.

Les annonces du gouvernement sur la sortie progressive du confinement bousculent aussi les hypothèses de travail de la DG en matière de scolarité et de stages. Des précisions sur le calendrier des mouvements de mutation et sur l'enchaînement des procédures seront rapidement apportées, tant aux directions qu'aux organisations syndicales.

La campagne IR continue en mode très dynamique selon les informations de la DG, tant du point de vue du volume des déclarations déposées électroniquement que du niveau des sollicitations téléphoniques (avec un taux de décrochés qui s'améliore) et internet, situation qui requiert donc, selon la DG, toujours la poursuite de la montée en puissance des moyens alloués.

Subsidiairement et pour répondre à une de nos demandes d'information, la DG indique que les processus de mise à jour des taux de PAS fonctionnent correctement et que les rentrées fiscales sont bonnes, contrairement à celles de la TVA (divisées par 2 pour le mois de mars par rapport à la même période l'année dernière, ndlr : ce qui est en lien le contexte économique).

Sur les droits syndicaux et la possibilité de déposer des ASA 15 pour les audios, réponse constante de la DG, pas de remise en cause.

Prochaine audio avec la DG le lundi 4 mai 2020.

Communiqué de Presse national du 28 avril 2020

Matériel anti propagation du virus Covid-19 :

pour un encadrement des prix et une TVA à taux zéro

A défaut d'une distribution gratuite...

Alors que les préconisations du comité scientifique tendent à imposer le port du masque dans un certain nombre de situations, la question de la prise en charge de ce matériel de protection comme de tous les matériels « barrière » (gels hydroalcooliques, gants, visières ou lunettes de protection,...) se pose.

Pour *Solidaires Finances Publiques*, cette prise en charge devrait relever de la responsabilité de l'État sans la renvoyer à une responsabilité et à une prise en charge individuelles.

Si une distribution gratuite n'est pas envisagée à l'ensemble de la population à ce jour par le gouvernement, alors elle questionne sur la façon d'atteindre l'objectif de son application qui est la non propagation du virus.

La vente de masques, mais également de gels pour les mains, va entraîner un traitement inéquitable de la population avec ceux qui auront les moyens de les acheter dans le secteur marchand et les autres : les salariés précaires qui ne peuvent télétravailler, les familles en détresse économique et sociale. Pour limiter ces injustices, le gouvernement, au-delà de la distribution gratuite, pourrait imposer un prix très faible, fixe et encadré au plan national (comme le prix du paquet de cigarettes). Il semble en effet tout à fait anormal que ce prix soit variable d'un distributeur à un autre.

... pour un taux à 2,1 % voire 0 % sur les masques, les gels et tout produit barrière

Au-delà de ces considérations qui devraient relever du bon sens politique, la question du taux de TVA (impôt proportionnel payé par tous les consommateurs) applicable sur ces produits est en débat parlementaire. Initialement, il était prévu un taux applicable de 20 %, les sénateurs préconisent un taux de 5,5 % comme pour les produits alimentaires.

Ainsi, en raison de la nature du produit et de sa fonction, les taux applicables sont variables. Le fait de considérer notamment le masque comme un produit de 1ère nécessité pourrait entraîner une taxation à 5,5 %, le considérer comme un médicament le rendrait taxable à 2,1 %.

La préconisation du port des masques, comme celle du port de gants, d'utiliser du gel hydroalcoolique, relève d'une priorité sanitaire, une véritable première nécessité. Le traitement fiscal de cet enjeu sanitaire doit donc conduire à le considérer comme tel.

Pour *Solidaires Finances Publiques*, ces produits mériteraient une dérogation de l'Union Européenne pour être exonérés de TVA ou, à défaut, être imposés au taux de 2,1 %.

La fiscalité révèle des choix politiques : en la matière, vu les urgences, elle doit permettre à la population la plus grande accessibilité aux masques et aux gels.

Au-delà, il s'agira pour *Solidaires Finances Publiques* de refondre notre système fiscal pour le rendre plus progressif, plus juste, plus stable. Il y a urgence : c'est le défi du « monde d'après ».



Le 1^{er} Mai

La Solidarité et la Fraternité

Agir le 1er mai

Demain 1er mai, nous ne pourrons pas manifester dans la rue. Pourtant nos revendications, nos solidarités, nos déterminations à conquérir et construire un monde plus juste et plus solidaire demeurent.

Nous pouvons nous faire entendre autrement !

Faites des selfies de manifestant.es, déployez des banderoles sur vos balcons, à vos fenêtres, dans vos jardins, tapez sur des casseroles à midi, faites-vous voir et entendre et rejoignez les événements Solidaires et Unitaires.

- **Facebook** : sur l'événement www.facebook.com/events/2510386259061664/ et/ou en ajoutant le tag @SolidairesAction

- **Twitter** : tag @SolidairesAct et hashtags #1erMaiPartout et #PlusQueJamaisLe1erMai

- **Instagram** : tag union_solidaires et hashtags #1erMaiPartout et #PlusQueJamaisLe1erMai

Et parler de Solidarité et de Fraternité

Dans cette période si compliquée, *Solidaires Finances Publiques* prend le risque de vous dire quelques mots sur la Solidarité et la Fraternité en cette veille de 1^{er} mai. Pourquoi, assez curieusement, parler de risque ?

Tout simplement parce que, à titre personnel et professionnel nous sommes toutes et tous soumis à des tensions fortes depuis des semaines. Elles exacerbent nos caractères, usent nos patiences, créent des intolérances et qu'il est donc des sujets qui peuvent fâcher et qu'il est difficile d'aborder.

Mais, parce que la Solidarité et la Fraternité sont nos valeurs fondamentales, nous voulons parler de ces tensions que nous sentons et qui sont, au-delà de notre condition de femmes et d'hommes, le lot de notre quotidien de syndicalistes.

Nous voyons bien que dans cette période de multiples tensions nous guettent au quotidien. C'est le cas de ce que d'aucuns considèrent « futiles » face aux réalités humaines de cette crise, comme les frais de repas ou les congés mais qui n'en sont pas moins normales. C'est le cas de ce qui tient plus du « psychologique » mais bien réel cependant, comme le temps de travail, la contrainte du présentiel ou son évitement, la culpabilisation des « confiné-es » ou à l'inverse l'amertume de l'obligation des risques, de n'avoir pas été équipé à domicile quand d'autres l'étaient, etc...

En plus de ces tensions liées à notre travail, ce confinement n'est facile pour personne, que l'on soit seul et isolé, en "groupe" mais avec le poids duquel on ne peut s'extraire pour respirer individuellement, nos peurs, nos incompréhensions et nos colères, nos manques ou nos angoisses, sans compter, maintenant, sur toutes les interrogations liées au déconfinement...

Personne n'échappe réellement à ces doubles tensions qui nous assaillent.

Nous pensons que, individuellement et collectivement nous devons tenter de prendre un peu de recul sur ces moments. **Et, pour nous protéger collectivement, faire porter les responsabilités sur celles et ceux qui méritent ce poids.**

Ce virus qui circule mortellement porte la signature d'un libéralisme et d'une financiarisation sauvages et inhumains au profit d'une infime minorité qui écrase l'immense majorité. **Là est la première responsabilité.**

Cette épidémie qui parcourt le monde porte le signe, non pas de nos voyages personnels dont on voudrait nous culpabiliser, mais d'une mondialisation effrénée qui fait circuler tout et n'importe quoi autour de la planète (en la détruisant) dans le seul but de toujours plus de productivité et de bénéfices. **Là est la deuxième responsabilité.**

Une fois arrivé dans notre pays et chez nos voisins, chacun-e a pu mesurer concrètement l'ampleur des dégâts causés par les politiques publiques désastreuses et inconscientes de ces dernières années, particulièrement vis à vis du service public et des populations les plus fragiles. **Là est la troisième grande responsabilité.**

Prenons du recul donc, pour faire porter les responsabilités au niveau où elles se situent réellement. Ce n'est ni notre voisin, ni notre collègue, ni nos amis ou notre famille qui portent ces responsabilités. Et ce même si nous aurons, chacune et chacun, à prendre notre part au travers de nos choix passés et futurs sur notre vie et nos engagements.

L'essentiel est de ne pas oublier ces responsabilités et ne pas oublier qu'à côté des tensions, sont nées ou ont tout autant été exacerbées, de la compréhension, de l'altruisme, de la solidarité et de la fraternité,...

Alors individuellement et collectivement trouvons les forces nécessaires pour rester unis et soudés, pour tenter de dépasser ces questionnements et ces amertumes qui peuvent toutes et tous nous traverser.

En quelque sorte il nous faut avant tout être et rester : Solidaires...